

## Les procédés de prise en charge énonciative dans trois genres de textes expositifs

I. PLAZAOLA GIGER, M.-C. ROSAT et S. CANELAS TREVISI

### *Summary*

*The aim of the article is to show that the processes of enunciative undertaking, i.e. traces of a plural enunciative instance (consisting of a first locutor, of a second locutor and of an enunciator), are different in three genres of enunciative explanatory texts: the Manual, the Encyclopaedia, the daily Newspaper. The analysis points out a majority of undertaking processes, traces of the first locutor in the Manual and the Encyclopaedia, that is in the two genres which reformulate a referential scientific discourse. Whereas, the analysis reveals that in the daily Newspaper, a genre consisting of the overlapping of a variety of discourses having to do with current events, the trace processes of "other voices" (second locutor and enunciator) are slightly more numerous.*

### **A. Prise en charge énonciative et hétérogénéité**

L'ensemble des mécanismes linguistiques relatifs au positionnement du scripteur dans un texte relèvent du champ englobant de l'énonciation et de la notion plus restrictive de prise en charge énonciative. Rappelons brièvement que la notion d'énonciation reste imprégnée du postulat de l'unicité du sujet parlant à l'oeuvre en linguistique moderne (cf. Ducrot, 1984), mais que les procédés de prise en charge énonciative peuvent être envisagés comme les traces d'une instance énonciative plurielle conceptualisée par des travaux d'analyse littéraire et de linguistique pragmatique.

#### **1. Subjectivité dans le langage et énonciation**

Rompant avec une linguistique de la langue, Benveniste (1966) envisage le langage comme un instrument de communication, fondant la notion même de subjectivité. Non seulement tout individu se construit

par l'usage du langage, mais l'exercice de ce dernier suppose la capacité du locuteur à se poser comme sujet. Cette introduction du sujet dans le langage débouche sur une théorie de l'énonciation définie comme la «mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation» (Benveniste, 1974, p. 80). Tout locuteur énonce sa position par rapport à des interlocuteurs et au contexte spatio-temporel au travers d'indices spécifiques tels les marques de personne et les temps du verbe. Mais, selon une telle perspective, les énonciations se réalisent au travers de textes implicitement considérés comme homogènes. Actuellement, certains linguistes, cherchant à rendre compte de la complexité de l'hétérogénéité des textes, se tournent vers deux directions de recherche, l'une centrée sur l'étude d'une hétérogénéité énonciative (Bakhtine, 1978; Genette, 1972; Authier, 1982a; Ducrot, 1984), l'autre sur celle d'une hétérogénéité textuelle/discursive (Adam, 1992; Roulet, 1991). Nous nous limiterons à rapporter quelques travaux relatifs aux phénomènes d'hétérogénéité énonciative correspondant à une instance énonciative plurielle.

## 2. Le concept "bakhtinien" de polyphonie

L'intérêt actuel de la linguistique pour l'approche de l'hétérogénéité énonciative a sa source dans les travaux de Bakhtine (1978). Confronté à la complexité organisationnelle des textes littéraires qu'il étudie, cet auteur propose le concept de polyphonie: tout texte littéraire est un lieu d'intrication de divers discours, imprégnés de points de vue, d'idées générales, d'appréciations venus d'ailleurs, et portés par une instance énonciative plurielle. Bakhtine propose divers concepts susceptibles de dissocier les différentes voix responsables de cette polyphonie textuelle. L'instance multiple à l'origine des textes est ainsi décomposée en a) *locuteur*, entité sociale définie historiquement, b) *auteur*, responsable de la gestion textuelle, c) *narrateur* adoptant une perspective discursive particulière. Par ailleurs, l'intégration de "voix" autres est envisagée comme se réalisant principalement par l'introduction de personnages représentatifs de diverses visions du monde.

## 3. Des entités discursives multiples

De telles délimitations entre locuteur, auteur et narrateur sont reprises par tout un courant linguistique d'analyse littéraire (Genette, 1972) et plus spécifiquement d'analyse du roman. Comme nous le verrons ci-

dessous, elles sont retravaillées par Ducrot (1984) qui propose de les utiliser comme outils d'analyse de la polyphonie de tout discours.

Plus précisément, la notion empirique de sujet parlant est remplacée en linguistique par la conceptualisation d'entités discursives comme celles de *locuteur* et d'*énonciateur*. Plusieurs acceptions de ces termes sont proposées. Ainsi, Simonin (1984) pose une distinction entre *énonciateur*, paramètre intervenant dans la construction des valeurs référentielles, et *locuteur* défini comme support des opérations de modalisation. Armengaud (1984) propose le terme de *proférateur*, pour parler de l'émetteur physique d'un propos. Dans le cas du discours rapporté, elle distingue le *locuteur-relais* d'un *locuteur dédoublé*, comprenant une instance du premier locuteur capable par exemple de condamner expressément les propos rapportés. Ces quelques conceptions du locuteur et de l'énonciateur présentent l'intérêt de suggérer un certain nombre de critères distinctifs.

Ducrot reprend la définition de ces notions dans le cadre de propositions visant une théorie polyphonique de l'énonciation. Envisageant la polyphonie au travers de la conceptualisation de diverses instances énonciatives, responsables de l'émergence simultanée de diverses voix dans un discours, Ducrot (1984) distingue un sujet parlant empirique, qu'il oppose à deux entités discursives: le locuteur et les énonciateurs. Le *locuteur* est présenté comme le responsable de l'énoncé. C'est l'instance désignée par "je". Il peut être distinct de l'*auteur empirique* de l'énoncé, de son producteur. Cette distinction permet à Ducrot de rendre compte notamment des énoncés "historiques" de Benveniste, énoncés qui ne véhiculent ni marque explicite, ni indication implicite de première personne, et n'assignent donc à aucun locuteur la responsabilité de leur énonciation. Par contre, dans d'autres cas, à l'intérieur d'une énonciation attribuée à un locuteur premier, on peut trouver une énonciation attribuée à un *second locuteur*. Ce mécanisme permet de restituer tel quel un discours tenu ailleurs. C'est le cas notamment du discours rapporté direct (DRD).

Enfin, l'énonciateur, instance sans paroles, réfère aux voix, aux points de vue que le locuteur rapporte dans son texte: «j'appelle énonciateurs ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis; s'ils "parlent", c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas, au sens matériel du terme, leurs paroles» (ibid., p. 204).

#### 4. L'hétérogénéité énonciative

Faisant pendant à la conceptualisation d'une instance énonciative plurielle, d'autres travaux mettent en évidence les mécanismes d'une hétérogénéité énonciative. L'*hétérogénéité énonciative montrée* est définie par Authier (1978) comme présentant les marques explicites de la mise à distance du locuteur par rapport à son discours, et comme l'expression de toute forme de renvoi d'un discours à un discours premier.

D'une part, l'hétérogénéité énonciative est présentée comme se manifestant sous diverses formes: elle ne se réduit pas aux discours direct, indirect et indirect libre, mais comprend des commentaires, des formules autonymiques etc. Dans une telle perspective, les phénomènes de citation d'un discours premier [Discours direct (DD); Discours indirect (DI); Discours indirect libre (DIL)] ne sont pas envisagés, comme dans la grammaire traditionnelle, sous l'angle de leur diversité morpho-syntaxique. Le DI et le DD sont considérés comme deux modes de *discours rapporté* (DR) irréductibles l'un à l'autre, supposant des modalités de rapports distincts entre le discours citant et le discours cité. Si le DI réfère à la situation énonciative support de l'ensemble du texte, dans le DD, on note deux plans énonciatifs séparés, rapportés à leurs situations énonciatives respectives. D'où deux fonctions distinctes du DD et du DI, la première de *citation*, la seconde de *traduction*. Mais citation ne signifie pas reprise objective, dans la mesure où l'effacement apparent de l'énonciateur, la mise à distance du discours d'autrui n'empêche pas une prise de position de la part de l'énonciateur. Le DI, rapportant une certaine version du discours cité, sorte de paraphrase, suppose une prise de position explicite sur le sens du discours premier (cf. la diversité des connotations des verbes du dire introductifs: laisser entendre, insinuer, faire comprendre).

Les *formules autonymiques* sont définies comme des fragments d'énoncés désignés par l'énonciateur comme ayant un statut distinct de celui du reste du texte. Il s'agit le plus souvent d'expressions entre guillemets: emprunts lexématiques à d'autres discours, techniques, régionaux, familiers. Ce sont des mots chargés de significations liées à d'autres contextes d'utilisation.

Les *commentaires* sont soit envisagés comme des segments d'un autre texte intégrés au texte de référence, caractérisés par l'absence d'un mécanisme de double énonciation intégrant discours premier et second, soit considérés comme faisant partie des énoncés métatextuels

marquant la prise de distance du locuteur à l'égard de son texte. Ces énoncés métatextuels sont définis comme explicitant les grandes articulations du texte, ou mentionnant le statut d'un segment textuel par rapport à l'ensemble du texte (Borillo, 1985).

D'autre part, diverses formes de renvoi à un discours premier sont mises en évidence selon les types de textes en jeu. Ainsi, Bakhtine oppose deux conceptions du discours indirect. Le DI à *position cognitive* (éthique, morale) apparaît dans des textes scientifiques, philosophiques, politiques, dans lesquels les opinions d'autrui sont exposées, mises en opposition, délimitées, et où ce qui prime est la restitution du contenu sémantique du discours premier. Dans le roman, le DI à *position subjective* restitue les tournures spécifiques du discours des personnages permettant leur mise en relief par un décalage dans la construction textuelle. Par ailleurs, Authier (1982b) comparant deux discours de reformulation d'un discours scientifique de référence, oppose l'explicitation de cette reformulation dans la vulgarisation scientifique à son caractère implicite dans le discours du manuel. Si la vulgarisation scientifique «montre le discours scientifique en train de se dire, et se montre en train de le transmettre», le discours des manuels gomme les modalités de réécriture du discours scientifique premier, soit «les mécanismes d'énonciation dans l'anonymat d'un discours universel du vrai à la rationalité atemporelle et impersonnelle» (ibid., p. 45).

#### 5. Problématique

Si la spécificité organisationnelle des textes narratifs et descriptifs a été largement explicitée (Adam, 1985; Adam et Petitjean 1989), la caractérisation des textes informatifs, argumentatifs et explicatifs (Combette et Tomassone, 1988; Boissinot, 1986; Plantin, 1990; Adam, 1992) constitue une problématique actuelle, nécessitant encore d'importants approfondissements. Ainsi, le présent travail s'insère dans le cadre d'une recherche plus large menée par l'équipe de Didactique des Langues de l'Université de Genève, recherche étudiant diverses caractéristiques de textes expositifs. Mentionnons tout particulièrement la mise en évidence par Besson (1993) de l'organisation composite de tels textes expositifs constitués d'une alternance de séquences argumentatives, informatives, explicatives, et semi-narratives. Notre propos vise l'étude d'une autre dimension de tels textes expositifs, soit l'analyse de la variété des procédés de prise en charge énonciative qui les traversent, selon les genres dont ils sont issus.

Plus précisément, en référence à un modèle psychologique du fonctionnement des discours (Bronckart & al. 1985; Bronckart, 1993), postulant que le contexte socio-matériel (lieu social, but, statut social de l'énonciateur et du destinataire) est un facteur fondamental de variation des genres de textes, ces derniers étant généralement constitués d'une alternance de séquences discursives relevant de différents types, nous faisons l'hypothèse que l'instance énonciative plurielle à la source de ces genres textuels, est révélatrice de la variété des positionnements du locuteur par rapport au référent, au destinataire, et aux énoncés qu'il rapporte, et qu'elle se matérialise au travers de divers procédés de prise en charge énonciative. Nous nous proposons de comparer ces procédés dans trois genres de textes expositifs produits dans des lieux de publication distincts: l'*Encyclopédie*, le *Manuel*, et le *Quotidien*.

## B. Le corpus et le mode d'analyse adopté

### 1. La constitution du corpus

Les textes expositifs constitutifs du corpus de référence pour l'ensemble de la recherche présentent deux caractéristiques principales. D'une part, ils relèvent de trois genres textuels –Manuel (M), Encyclopédie (E), Quotidien (Q)– issus de trois lieux de publication distincts. Les Manuels concernent l'enseignement post-obligatoire ou supérieur, et le groupe "Encyclopédie" comprend non seulement des encyclopédies, mais des dictionnaires spécialisés et encyclopédiques. D'autre part, les textes du corpus traitent de deux rubriques thématiques "Animaux" et "Economie"<sup>1</sup>. Dans le cadre du présent travail, 45 textes traitant du référentiel "Economie" ont été sélectionnés. Ces textes sont répartis en trois groupes de 15 textes, relevant chacun de l'un des trois genres.

En ce qui concerne l'analyse, les chapitres ou articles concernés ont été étudiés en entier (limite de longueur: 5000 mots). Tout énoncé ou groupe d'énoncés contenant la trace de procédés de prise en charge énonciative a été retenu; ces énoncés constituent les "extraits". Dans la plupart des cas, c'est le groupe verbal qui permet d'identifier un énoncé comme étant pertinent pour l'analyse. Il s'agit en général d'un

<sup>1</sup> Le corpus a été établi en utilisant un système de sélection aléatoire (choix d'une page selon la table de nombres au hasard), dans des ouvrages postérieurs à 1970 (pour les Manuels et les Encyclopédies).

verbe du dire ou du penser, trace d'une activité réflexive sous-jacente, combiné à un groupe nominal ou à une unité pronominale (ON, NOUS, ILS) fonctionnant comme sujet. Parfois le verbe pivot de l'énoncé exprime le dire ou le penser de façon métaphorique. Sous verbe de dire ou d'opinion, on retrouve une variété de lexèmes qui vont du "dire", "affirmer", "concevoir" jusqu'aux verbes concernant des activités réalisées lors d'un calcul ou d'un raisonnement: "On rangeait parmi les personnes employées celles qui..." / "on retranche de la population disponible à la recherche d'un emploi les personnes" / "parmi les biens, on compte les biens durables"<sup>2</sup>.

### 2. Les catégories d'analyse

Les énoncés sélectionnés sont répartis en trois catégories principales selon qu'ils sont la trace de l'une ou l'autre des instances énonciatives proposées par Ducrot: le locuteur premier, le locuteur second, l'énonciateur.

#### 2.1. Les énoncés traces du locuteur premier

Le locuteur premier étant défini comme l'entité discursive abstraite responsable de tous les procédés de prise en charge sous-jacents au texte, nous distinguons trois stratégies textuelles révélatrices de la façon dont cette entité discursive s'inscrit dans un texte.

##### a) L'exposition

L'exposition est la stratégie la plus objectivante, le locuteur s'y présente comme un porte-parole neutre du domaine conceptuel évoqué, et restitue la façon de dire ou de penser habituelle dans le domaine de connaissances en question.

##### b) Le commentaire

Le commentaire est la stratégie la plus orientée idéologiquement, qui suggère de façon modalisée une interprétation du référent, ou problématise certains éléments du contenu en soulevant des questions. Le locuteur peut même présenter ses opinions personnelles, manipuler les

<sup>2</sup> D'un point de vue quantitatif, le nombre d'extraits de chacune des catégories d'analyse est rapporté au nombre total d'extraits recensés par genre de texte.

éléments de contenu qu'il apporte, les comparant ou y rajoutant d'autres éléments.

### c) La planification

La planification est la stratégie la plus interactive, puisqu'elle vise à orienter/guider la compréhension du lecteur par le biais d'indications relatives à l'organisation globale du texte, à la disposition en parties, à la lecture de tableaux.

### 2.2. Les énoncés traces de "voix autres"

En tant qu'entité discursive responsable de la gestion de l'ensemble du texte, le locuteur premier peut y introduire des "voix autres", soit les interventions de deux autres entités discursives: le locuteur second, et les énonciateurs. Nous distinguons en conséquence les énoncés qui suivent.

#### a) Les énoncés traces d'un locuteur second

Ce sont des énoncés de discours rapporté direct (DRD) restituant les propos tenus ailleurs par un autre locuteur.

#### b) Les énoncés traces d'un énonciateur

Il s'agit d'énoncés reformulant des propos ou des conceptions tirés d'un discours premier. Dans l'ensemble, les énoncés retenus sont notamment constitués des unités linguistiques répertoriées par Authier (1982b) dans des textes hétérogènes: des marques de personne, des modalisateurs, des passifs, des verbes pronominaux, des interrogatives.

## C. Résultats

La première partie de la présentation des résultats est centrée sur l'analyse des énoncés traces du locuteur premier; la seconde porte sur l'analyse des énoncés traces des "voix autres" (locuteur second, énonciateur).

### I. Locuteur premier

#### 1. L'exposition

Les énoncés expositifs présentent une conceptualisation qui se veut objective voire généralisante de certains éléments d'un champ référen-

tiel. Ils évoquent des définitions, présentent les critères d'analyse en vigueur dans un domaine conceptuel, etc.. Ces énoncés sont fréquents dans l'Encyclopédie et le Manuel, où ils représentent le cinquième des extraits retenus pour chaque groupe de textes. Par contre, dans le Quotidien, ce type d'énoncés est quasi absent. On distingue 3 principales constructions de ces énoncés:

a) *Le verbe du dire ou d'opinion pivot de l'énoncé a pour sujet le pronom indéfini ON* caractérisé par une valeur d'indétermination. Dans ces énoncés, soit ON représente "n'importe qui", "tout le monde", "l'opinion universelle", soit il réfère à un ensemble peu déterminé d'individus agents des procès évoqués, par exemple les "spécialistes". Si, dans le premier cas, on peut supposer que ON inclut le locuteur premier, il peut arriver que, dans le second cas, le locuteur premier étant exclu de la composition interne du ON, ce pronom prenne une valeur de troisième personne, devienne l'équivalent de "ils", (Boutet, 1988), et réfère à un énonciateur.

- "Selon la nature du besoin, on oppose les besoins physiques et physiologiques d'une part, et les besoins psychiques et psychologiques d'autre part..." (E).
- "On évoque volontiers les variables conjoncturelles ou structurelles..." (M).
- "On qualifie le rapport épargne-revenu de propension moyenne à épargner..." (M).

Deux constructions d'énoncés empêchent toute identification claire d'une instance responsable de l'opinion ou de l'information véhiculée par l'énoncé, et garantissent la neutralité maximale de la restitution des faits. Ce sont les constructions suivantes:

b) *Un SN inanimé*, recouvrant un aspect conceptuel de l'objet du discours (les notions, les règles...), est posé comme *sujet du verbe de dire* ou comme *noyau d'une construction prépositionnelle*.

- "Le principe des rendements décroissants (...) identifiait comme limite de la croissance..." (E).
- "La résolution du 5 décembre mentionne la nécessité de coordonner les politiques ..." (E).
- "Parmi les prévisions relatives à l'avenir des formes d'organisation figure celle d'un rapprochement des 2 groupes de sociétés individuelles..." (E).

c) *Des constructions passives tronquées ou l'emploi de verbes pronominaux*.

- "Le caractère optimal des décisions... a été contesté ..." (E).
- "Le décompte des chômeurs ...peut être interprété comme..." (E).

- "La valeur ajoutée est définie comme la rémunération des facteurs de production simples..." (M).

## 2. Le commentaire

Le commentaire, au sens large du terme, recouvre d'une part des énoncés appréciatifs ou évaluatifs, et d'autre part des énoncés dont la dimension appréciative apparaît au travers de la formulation d'une question ou de la présentation d'une illustration, la première visant une remise en cause ou une mise à distance d'une partie antérieure du texte, et la seconde en visant la clarification. Les énoncés commentatifs sont relativement fréquents dans tous les textes. Ils représentent le 40% des extraits retenus pour chaque genre textuel.

### a) Les appréciations

Ce sont les formes commentatives les plus fréquentes. Leur degré de commentativité est variable. Certaines consistent en une présentation modalisée d'une conception du référent. Nous en retenons les constructions les plus caractéristiques:

- Une construction impersonnelle modalisée introductive d'un verbe du dire:
  - "Encore convient-il de discerner dans les motivations celles qui sont collectives de celles qui sont individuelles ..." (E).
  - "Il faut remarquer que l'estimation de la valeur finale du produit national ne tient pas compte du travail ..." (M).
  - "Il n'est pas certain que ce choix soit le meilleur ..." (Q).
- Les constructions avec ON + verbe du dire, dont certaines contiennent une forme de modalisation (modalités d'énoncé, modalisateur "évidemment", verbes au conditionnel) ou certains organisateurs marquant un changement d'orientation idéologique des énoncés ("pour-tant"). En général, ON représente l'opinion générale, tout en englobant producteur et destinataire.
  - "On pourrait ajouter qu'il ne peut y avoir de création autonome d'Ecu par le biais des opérations de crédit..." (E).
  - "On peut évidemment se demander à quelles conditions précises une partie des députés de droite acceptent de rétablir un impôt..." (Q).
  - "On a déjà souligné en effet que dans les systèmes capitalistes, les biens de production n'appartiennent pas à la collectivité..." (M).

D'autres appréciations portant sur une partie antérieure du texte, ont une fonction quasi méta-discursive. Commentant l'intérêt, la portée

d'un passage précédent, elles sont introduites par une reprise anaphorique (anaphore nominale). Cette sorte d'appréciation est peu fréquente dans les Quotidiens: "En fait, les différentes classifications (...) ne se recouvrent pas parfaitement..." (E).

### b) Les questions

Certaines constructions interrogatives sont retenues du fait de leur fonction commentative, voire de problématisation. En effet, généralement situées à la fin d'un développement, elles impliquent une reformulation de ce segment antérieur que le locuteur interroge.

- "Si on suppose résolue l'organisation des différents services ou sections de l'entreprise (...), comment déterminer la norme d'activité de chaque section?" (E).
- "Faut-il privilégier la demande en soutenant le pouvoir d'achat des ménages?" (M).
- "Faut-il dire que toutes ces causes de supériorité font naître des rentes, des 'rentes industrielles' sous la forme d'un supplément de revenu?" (M).
- "Que penser des perspectives notamment sous l'angle d'un possible changement de majorité?" (Q).

Les questions posées par le locuteur constituent des réflexions surgissant à la suite d'un segment expositif. Elles constituent ainsi des points d'évaluation, susceptibles de susciter une réorientation du texte. Leur fonction commentative est donc liée à la planification globale du texte. Ces constructions interrogatives apparaissent surtout dans les Quotidiens.

### c) Les illustrations

Les exemples retenus ont un statut particulier. D'une part, comme tous les énoncés de type commentatif, ils interrompent l'exposition d'informations, et supposent un décrochement de la linéarité du texte. D'autre part, ce ne sont pas, pour la plupart, de simples chaînes nominales évoquant l'énumération des éléments d'une classe auparavant citée, mais plutôt des énoncés entiers illustratifs d'un phénomène précédemment exposé. Relativement succincts, les énoncés illustratifs apparaissent généralement à la fin d'un segment textuel.

Leur fonction commentative semble, comme celle des constructions interrogatives, liée à la planification textuelle. Les exemples sont plus nombreux dans les Manuels que dans les autres textes.

- "Supposons les terres classées par ordre de fertilité et appliquons à chacune une même dose de capital et de travail, c'est-à-dire un même coût de production..." (M).

- "Considérons le cas d'un ménage qui a disposé au cours d'une certaine année d'un revenu net égal à 40000F. Supposons que ses dépenses (...). Nous dirons que ce ménage a eu tendance à (...). Nous exprimerons cette constatation en termes plus savants en disant que ..." (M).

### 3. La planification

Les énoncés par lesquels le locuteur premier explicite la trame organisationnelle du texte, marque le plan du texte, apparaissent dans le Manuel (20% des extraits retenus) et dans l'Encyclopédie (10% des extraits retenus). Ils sont quasi absents du Quotidien. Fréquemment situés en début de texte, ces énoncés annoncent l'enchaînement des parties du texte qui vont suivre, mentionnant l'ordre d'apparition des principaux thèmes qui seront abordés en cours de texte. A l'intérieur du texte, d'autres énoncés présentent des tableaux ou d'autres éléments du paratexte et en précisent le rapport au texte.

- "Nous nous attacherons pour commencer à l'économie de marché..." (M).
- "Examinons ces relations tour à tour..." (E).
- "Le schéma donné ci-dessous explicite assez bien les principes..." (E).
- "Dès que nous cherchons à chiffrer l'offre globale, 3 possibilités nous sont données. Passons-les en revue et précisons ensuite les différences de mesure auxquelles se heurte tout recensement statistique de l'activité économique..." (M).

Enfin, un certain nombre d'énoncés, situés tout au long du texte, présentent un caractère fortement interactif puisqu'il s'agit de commentaires méta-discursifs, directement adressés au destinataire dans le but de lui faciliter la lecture du texte. On note des explicitations de choix effectués (notamment en ce qui concerne la terminologie, des annonces de difficultés, des erreurs d'interprétation à éviter, etc.). Toutes ces indications relatives à l'organisation du texte ne portent pas tant sur sa disposition matérielle en forme de plan, mais concernent plutôt les aspects de l'élaboration conceptuelle, voire argumentative sous-jacente. Le locuteur premier se justifie, s'explique ou prévient le destinataire quant à la façon de mieux comprendre le texte. Les énoncés à fonction de planification sont peu présents dans les textes des Quotidiens, mais relativement fréquents dans ceux des Manuels.

## II. Les voix "autres"

Dans un second temps, étudions les phénomènes de polyphonie textuelle et distinguons les stratégies textuelles utilisées par le locuteur premier pour intégrer dans un texte des points de vue, des propos tenus par un locuteur second ou par un énonciateur.

### 1. La voix du locuteur second

Comme nous l'avons vu plus haut, les énoncés traces d'un locuteur second consistent en insertions dans un texte d'extraits repris tels quels d'un discours premier. Il s'agit donc d'un discours cité entre guillemets (DR). De tels extraits sont relativement peu fréquents dans l'Encyclopédie et le Manuel (1-5%); ils apparaissent davantage dans le Quotidien (13%). On constate, selon le genre textuel en jeu, une certaine variété dans le mode d'introduction de ces extraits par le locuteur premier. Si dans l'Encyclopédie, la "voix autre" est introduite de façon neutre, dans le Manuel et le Quotidien, le locuteur premier l'introduit souvent en la commentant, en divulguant sa propre position à l'égard des propos qu'il rapporte.

- "Raymond Barre résume l'argumentation traditionnelle en faveur de la concurrence pure et parfaite: "En conditions de concurrence complète, l'économie fonctionne..." (E).
- "C'est-à-dire "une adjonction majeure ou stock des connaissances humaines qui fournit un potentiel de croissance économique soutenu" ("Kuznets" 1973) ..." (E).
- "Selon J. Tinbergen: "la politique économique consiste en la manipulation délibérée d'un certain nombre de moyens déployés afin d'atteindre certaines fins..." (M).
- "Cela se trouve clairement exprimé dans la citation suivante: "..." (Hichs)" (M).
- "J. Dubois, dans une analyse sociologique du profit, souligne une ambiguïté fondamentale: "..." (Q).
- " "..." disait sur le même registre J. Rueff" (Q).

### 2. La voix de l'énonciateur

Les énoncés traces d'un énonciateur consistent en une reformulation d'extraits d'un discours premier, le plus souvent scientifique en ce qui concerne l'Encyclopédie et le Manuel, plutôt politique dans le Quotidien. L'insertion dans un texte de propos ou de conceptions tenus par un énonciateur autre est le mode d'intégration d'une voix autre

le plus fréquent. De tels procédés sont fréquents dans le Quotidien (38% des extraits retenus), mais moins nombreux dans l'Encyclopédie (21%) et le Manuel (15%). On distingue des énoncés à fonction strictement reformulative du discours premier, des énoncés commentant la reformulation, et enfin des procédés autonymiques.

### a) La reformulation<sup>3</sup>

Le locuteur premier se limite à rapporter dans ses propres termes, c'est-à-dire à reformuler les extraits du discours premier qu'il mentionne. Les extraits de discours premier qu'il insère dans le texte sont l'expression d'une prise de position, de propos, de conceptions tenus par d'autres énonciateurs. Le degré de spécificité ou d'indétermination de l'énonciateur est variable. Il s'agit:

- d'*individus précis*, personnalités politiques ou scientifiques (le Nouveau Premier Ministre, Keynes, ...);
- d'*instances sociales clairement identifiables* (la Commission X, le Congrès Y, le Traité de Rome, ...) ou de *courants scientifiques précis* (les économistes classiques, l'Ecole keynésienne, ...);
- de *groupes sociaux indéterminés* (les économistes, les juristes, les Japonais, certains auteurs, etc.).

Divers verbes de dire ou d'opinion sont utilisés par le locuteur premier pour introduire cette voix autre, mentionnons notamment:

1. *les lexèmes du dire ou du penser*: distinguer, appeler, envisager, interpréter, dénoncer, refuser, combattre, prévoir, identifier, estimer, préconiser, reconnaître, annoncer, accréditer, déclarer, critiquer;
2. *les lexèmes imagés désignant le dire ou le penser*: trouver, ranger, être l'instigateur de, élever des plaintes;
3. *les lexèmes exprimant l'émotion*: craindre, être tentant de, préférer, oublier.

Différentes constructions des énoncés introductifs de ces "voix autres" sont répertoriées.

- *Soit l'énonciateur mentionné est le sujet du verbe du dire ou d'opinion*:
  - "Adam Smith voyait dans la réalisation d'économies dues à une production à grande échelle une source importante d'augmentation de la prospérité nationale..." (E).

<sup>3</sup> En référence à la distinction proposée par Peytard (1984), précisons qu'il s'agit bien de la reformulation interdiscursive/textuelle et non de la reformulation intradiscursive/textuelle.

- "Les économistes reconnaissent aujourd'hui que plusieurs facteurs différents agissent sur la croissance économique..." (M).

- "Eh bien, la SBS relève que les premières initiatives destinées à favoriser le dynamisme du monde financier parisien ont été prises par le gouvernement socialiste!" (Q).

- *Soit l'énonciateur est agent d'une construction passive ou intégrée à un syntagme prépositionnel, et le thème traité est mentionné sous forme de nominalisation.*

- "La distinction opérée par K. Marx entre (...) rappelle en partie la précédente..." (E).

- "La présentation du bilan selon le Plan Comptable Général 1982 nécessite de reconstituer chaque terme des formules..." (E).

### b) La reformulation commentée

Le locuteur premier commente les propos ou conceptions de l'énonciateur autre qu'il rapporte, et se situe par rapport à eux. Cette position commentative transparait au travers de l'usage de modalités d'énoncés introductives d'un verbe du dire ou du penser, de certains lexèmes évaluatifs, ou de comparaisons. Elle est particulièrement fréquente dans le Quotidien où elle peut apparaître sous des formules imagées.

- "Et certains barristes ne s'étaient pas gênés pour reprocher à Chirac et Balladur d'avoir supprimé en priorité un impôt politique acceptable" (Q).

- "Conséquente, la Société de Banques Suisses s'est d'ailleurs empressée de prendre position sur ce marché prometteur" (Q).

### 3. L'autonymie

Le locuteur premier insère des fragments d'énoncés tirés d'un discours premier, et signalés par une mise entre guillemets.

Soit, l'autonymie restitue de tels fragments d'énoncés de façon objective.

- "De ces hypothèses découlent 2 lois énoncées par Golsen, l'une appelée encore "loi de stabilité des besoins" ..." (E).

- "... "filière inversée" qui selon K. Galbraith, caractérise le capitalisme américain..." (E).

- "Le concept même de "politique de régulation globale" doit beaucoup à l'analyse keynésienne..." (M).

Soit l'autonymie signale que l'emploi d'une expression n'obéit pas à une désignation habituelle, mais constitue une métaphore ou un emprunt à un autre type de registre, et apporte quelques fois une nuance d'ironie. Ce procédé est particulièrement fréquent dans le Quotidien.

- "Dans les grands magasins de Tokyo, il existe désormais un rayon spécial: celui réservé aux produits en provenance des nouveaux pays industriels d'Asie, les "quatre dragons"..." (Q).
- "Le nouveau venu sera plus léger et donc débarrassé du côté "spoliateur" que dénonçait le RPR..." (Q).

**Tableau récapitulatif**

	Manuel	Encyclopédie	Quotidien
<b>Locuteur premier</b>			
Exposition	79 (22,1%)	74 (22,6%)	6 (2,4%)
Commentaire	38 (38,6%)	133 (40,4%)	93 (37,5%)
Planification	74 (20,7%)	33 (10%)	4 (1,6%)
<b>Voix "autres"</b>			
Locuteur second	1 (0,2%)	17 (5,3%)	32 (13%)
Énonciateur	57 (15,9%)	70 (21,3%)	96 (38,7%)
Autonymie	8 (2,2%)	2 (0,6%)	17 (6,8%)
<b>Totaux d'extraits</b>	<b>357</b>	<b>329</b>	<b>248</b>

N.B. Les pourcentages sont calculés par rapport au nombre total d'extraits à l'intérieur de chaque genre de textes.

#### D. Synthèse

Les procédés de prise en charge énonciative traces d'une instance énonciative plurielle (composée d'un locuteur premier, d'un locuteur et d'un énonciateur seconds) diffèrent comme prévu dans les trois genres de textes expositifs, que sont le Manuel, l'Encyclopédie et le Quotidien. De façon schématique, on note une majorité de procédés de prise en charge énonciative, traces du *locuteur premier* dans le Manuel (81,4%) et l'Encyclopédie (73%), soit dans les deux genres reformulateurs d'un discours scientifique leur servant de référence, et visant ainsi une conceptualisation objective du référentiel. Par contre, dans le Quotidien, genre constitué de l'imbrication de divers discours d'actualité, les procédés traces de "voix autres" (58,5%) sont légèrement plus fréquents que les procédés traces du locuteur premier. Résumons pour chaque genre de texte, comment s'actualisent les diverses sous-catégo-

ries de procédés constitutives de ces deux catégories principales de procédés de prise en charge.

Dans le Manuel, les procédés de prise en charge, traces du locuteur premier, sont principalement des *commentaires appréciatifs*, relatifs à l'objet du discours, voire des énoncés *illustratifs*, les *énoncés expositifs* et relatifs à la *planification* globale du texte étant deux fois moins représentés. Les commentaires appréciatifs consistent principalement en des retours sur du déjà dit, et les illustrations contribuent à de meilleures explicitions. Les énoncés de planification annoncent le thème traité, le déroulement des étapes du texte ou dirigent l'interprétation du texte par le destinataire, anticipant d'éventuelles erreurs d'interprétation, l'orientant dans les méandres du texte. Les énoncés traces de "voix autres" (18,3%) sont tous reformulateurs d'un discours premier tenu par un *énonciateur*, qui est soit clairement identifiable (personnalité ou courant scientifique) ou plus indéterminé (un groupe social quelconque). De façon générale, on peut dire que le Manuel a une connotation très pédagogique, le locuteur premier spécialisé ayant pour but de former un destinataire en voie de spécialisation, cherchant à l'orienter dans l'évolution de ses raisonnements. Ce texte propose et impose une représentation du domaine de référence comme la seule représentation crédible. Il prétend être objectif par le fait de s'appuyer sur un discours scientifique officiel, dont il n'est qu'une reformulation vulgarisée. La fonction pédagogique du Manuel se manifeste par le fait que, fonctionnant comme un monde clos, traduisant des manières de penser ou de concevoir dans le domaine de connaissances étudié, sa dépendance à l'égard du discours scientifique de référence et sa visée pédagogique tendant à la simplification de la conceptualisation du contenu en font un *discours monologique, intégrant relativement peu de références extérieures*.

Dans l'Encyclopédie, les procédés de prise en charge, traces du locuteur premier, sont principalement des *commentaires*, suivis des *énoncés expositifs*, et enfin de quelques énoncés à fonction de *planification*. Comme dans le Manuel, sur un fond d'énoncés expositifs, par lesquels le locuteur premier présente de façon objective des propos ou des conceptions d'usage habituels dans un certain domaine de connaissances, se détachent de nombreux commentaires appréciatifs, par lesquels le locuteur premier manifeste une prise de distance à l'égard de son texte. Les procédés traces de "voix autres" (27,2%), plus fréquents que dans le Manuel, sont principalement des énoncés reformulateurs de discours tenus par un *énonciateur*. Comme dans le Manuel, ce dernier

est le plus souvent clairement identifiable, le 75% des énonciateurs évoqués étant désignés par des noms propres de personne, des institutions ou des courants scientifiques. La majorité des lexèmes verbaux expriment le dire ou le penser, ou sont des lexèmes imagés désignant une activité de l'ordre du dire ou du penser (75%). De façon générale, dans l'Encyclopédie, le locuteur premier s'adressant à un public large non spécialisé fait une synthèse des diverses acceptions actuelles du thème traité. S'il reformule comme dans le Manuel un discours scientifique de référence, il en restitue davantage la diversité des conceptions qui le traversent. D'où un bon nombre d'énoncés introductifs de "voix autres" mentionnant divers auteurs de référence, ou en rapportant les propos essentiels de façon condensée et vulgarisée. Le ton d'objectivité de l'Encyclopédie est renforcé par l'*exhaustivité des références rapportées*.

Dans le *Quotidien*, les procédés de prise en charge énonciative sont relativement différents des procédés relevés dans le Manuel et l'Encyclopédie. Ainsi, les énoncés véhiculés par le locuteur premier ne sont pour ainsi dire constitués que de *commentaires appréciatifs* (questions), les énoncés expositifs et à fonction de planification n'apparaissant quasi pas. Par contre, les énoncés majoritaires traces de "voix autres" sont variés. Si les énoncés traces d'un *énonciateur* sont les plus fréquents, des énoncés traces d'un *locuteur second* et des *formules autonymiques* apparaissent également, ces divers procédés s'enchaînant de façon alternée. Relevons que les reformulations d'énoncés tenus par un énonciateur et les citations d'un locuteur second sont souvent accompagnées de *commentaires appréciatifs*, au sens où le locuteur premier rapportant divers points de vue, les situe, les commente, les évalue, les interroge. Ainsi, les verbes introductifs du discours rapporté sont non seulement des lexèmes évoquant le dire ou le penser de façon imagée ou non, mais aussi des lexèmes exprimant l'émotion. L'instance discursive, énonciateur ou locuteur second, à la source du discours rapporté est le plus souvent un groupe nominal évoquant un groupe social (les spécialistes, les agents économiques, les entreprises, les investisseurs) ou un ON marqueur d'indétermination. La diversité des instances discursives (locuteur premier, locuteur et énonciateur seconds) auxquelles sont articulés les procédés de prise en charge énonciative est révélatrice de la variété des positionnements possibles d'un texte à l'égard des discours d'actualité qu'il rapporte, ceux-ci pouvant être tantôt pris comme référence, tantôt mis à distance, voire discrédités. Des genres étudiés, le *Quotidien* est le plus polyphonique. Le nombre important d'énoncés porteurs de "voix autres" n'y est pas,

comme dans l'Encyclopédie, garantie d'objectivité, mais plutôt la manifestation d'un discours *reflétant et mettant en contraste la diversité des idéologies*. Contrastant avec le ton objectif du Manuel et de l'Encyclopédie, le *Quotidien* est un discours empreint de subjectivité, de valeurs, d'opinions, qui peut tourner à la polémique, à l'argumentation.

En conclusion, si les genres littéraires polyphoniques représentent des espaces d'intersection de "voix" multiples, véhiculant des idéologies s'enchevêtrant, mises en scène au travers de diverses instances discursives, les trois genres de textes expositifs analysés sont caractérisés par une dimension polyphonique largement estompée. En effet, si la polyphonie des textes argumentatifs, supports de la contradiction, paraît plus évidente, celle des textes expositifs-informatifs relevant du Manuel et de l'Encyclopédie reste relativement discrète, toutes les interventions de "voix autres" étant en quelque sorte subordonnées à la conceptualisation du référentiel proposée par le locuteur premier. L'intégration de points de vue autres n'a pour objectif que le renforcement de cette "vision du monde", par sa mise en relation avec d'autres points de vue susceptibles de la valoriser, de l'étayer, d'en dégager les subtilités, la spécificité. Ces deux genres de textes expositifs-informatifs représentent donc des discours à polyphonie restreinte, dominés par le point de vue véhiculé par le locuteur premier. Seul le *Quotidien* semble traversé d'une mise en contraste de points de vue reflétant diverses idéologies. De telles remarques ne font que souligner l'intérêt potentiel de recherches ultérieures visant à cerner les procédés de prise en charge énonciative dans des genres de textes plus chargés de polémique.

## Bibliographie

- ADAM, J.-M. (1985). *Le texte narratif: précis d'analyse textuelle*, Paris, Nathan.
- ADAM, J.-M. (1992). *Les textes: types et prototypes*, Paris, Nathan.
- ADAM, J.-M., & PETITJEAN, A. (1989). *Le texte descriptif*, Paris, Nathan.
- ARMENGAUD, F. (1984). Le locuteur en relation: vers un statut de co-énonciateurs, *DRLAV*, 30, 63-78.
- AUTHIER, J. (1978). Autour du Discours Rapporté, *DRLAV*, 17.

- AUTHIER-REVUZ, J. (1982a). Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive: éléments pour une approche de l'autre dans le discours, *DRLAV*, 26, 91-151.
- AUTHIER, J. (1982b). La mise en scène de la communication dans des discours de vulgarisation scientifique, *Langue Française*, 53, 34-47.
- BAKHTINE, M. (1978). *Esthétique et théorie du roman*, Paris, Gallimard.
- BENVENISTE, E. (1966). De la subjectivité dans le langage. In: *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, tome 1.
- BESSON, M.-J. (1993). Les valeurs du présent dans le discours expositif, *Langue Française*, 97, 43-59.
- BOISSINOT, A. (1986). *Techniques du français. Lire, argumenter, rédiger*, Paris, Lacoste.
- BORILLO, A. (1985). Discours ou métadiscours, *DRLAV*, 32, 47-61.
- BOUTET, J. (1988). La concurrence de ON et I en français parlé, *LINX*, 18, 47-66.
- BRONCKART, J.-P. (1993). L'organisation temporelle des discours. Une approche de psychologie du langage, *Langue Française*, 97, 3-13.
- BRONCKART, J.-P. & Al. (1985). *Le fonctionnement des discours. Un modèle psychologique et une méthode d'analyse*, Paris, Delachaux & Niestlé.
- COMBETTES, B. & TOMASSONE, R. (1988). *Le texte informatif. Aspects linguistiques*, Bruxelles, De Boeck.
- DUCROT, O. (1984). *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- GENETTE, G. (1972). *Figures III*, Paris, Seuil.
- PEYTARD, J. (1984). Problématiques de l'altération des discours: reformulation et transcodage, *Langue Française*, 64, 17-27.
- PLANTIN, C. (1990). *Essais sur l'argumentation. Introduction linguistique à l'étude de la parole argumentative*, Paris, Kimé.
- ROULET, E. (1991). Une approche discursive de l'hétérogénéité discursive, *Etudes de linguistique appliquée*, 83, 117-130.
- SIMONIN, J. (1984). De la nécessité de distinguer énonciateur et locuteur dans une théorie énonciative, *DRLAV*, 30, 55-62.
- VIOLLET, C. (1988). Mais qui est ON? Etude linguistique des valeurs de ON dans un corpus oral, *LINX*, 18, 67-75.

## ANNEXE: Ouvrages et articles sélectionnés pour le corpus

### Manuels

- PRESSE BAC. Votre guide pour le Bac b. Questions de cours. Points de repère méthodologiques. Corrigés types. Ed: Hachette Education, Paris, 1987. Le rôle de l'Etat, p.15-20.
- ANALYSE ET POLITIQUE ECONOMIQUES. Béat Bürgenmeier. Ed: Economica, Paris, 1985. Chap. III: Observations empiriques de l'activité économique, p. 85-98.
- INTRODUCTION A L'ANALYSE ECONOMIQUE. Jean-Marie Chevalier. Manuel de première année de sciences économiques. Ed: La découverte, Paris, 1984. Chap.4: La mesure de l'activité économique: la conjoncture.
- ECONOMIE GENERALE. Pierre Daumard et André Jouncour. Economie et Gestion. Sirey, 1re G. Ed: Sirey, Paris, 1984. Chap 11: la monnaie, p. 99-107.
- ELEMENTS D'ECONOMIE POLITIQUE. Jean Pierre et Michel Tiroufflet. Ed: Armand Colin, Paris, 1983. Chap 11: Politique économique, p. 150-164.
- PRECIS D'INITIATION ECONOMIQUE. Tome I. Population, consommation, production, généralités. Ouvrage publié sous la direction de Jean Ibanès. Ed: Bordas, Paris, 1978. L'épargne des ménages, p. 207-219.
- ECONOMIE POLITIQUE. La monnaie, la répartition, les relations internationales. Henri Guiton. Ed: Dalloz, Paris, 1976. Chap II: La rente, p. 314-328.
- COMMENT FONCTIONNE L'ECONOMIE? Jacques Lecaillon. Ed: Le Centurion, Paris, 1974. Chap. 3: Les principes de l'économie de marché, p. 36-47.
- CLEFS POUR L'ECONOMIE POLITIQUE, Guy Devillebichot. Ed: Seghers, Paris, 1983. La connaissance des faits économiques isolés, p. 63-89.
- INITIATION AUX FAITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX. Jean Anciant. Ed. Masson et Cie, Paris, 1972. Chap. 14: Le comportement économique du consommateur, p. 281-298.
- ECONOMIE POLITIQUE, Tome I. Henri Krier et Jacques Le Bourva. Ed: Armand Colin, Collection U, Paris, 1968. Chap III: Les économies industrielles, p. 61-69.
- LES MECANISMES DU SOUS-DEVELOPPEMENT. Initiation économique. Ed: Economie et humanisme, Les éditions ouvrières, Paris, 1967 Quatrième partie: L'impossible développement spontané, p. 155-165.
- ANALYSE ECONOMIQUE (Economics). Richard G. Lipsey et Peter O. Steiner. Ed: Cujas, Paris. Les théories de la croissance économique, p. 104-111.
- ECONOMIE GENERALE. Frédéric Poulon. Ed: Dunod, Paris. Chap 9: La dépense des ménages, p. 367-377.

INITIATION A L'ECONOMIE. Les concepts de base. Les techniques. Les grands économistes. J. Brémond et M-M Salort. Ed: Hatier. Chap 8: L'élasticité, une donnée essentielle, p. 260-266.

### Encyclopédies

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ECONOMIQUE de 1800 à nos jours. Les grandes puissances. Les grands thèmes. Collec. J. Brémond, Ed: Hatier, Paris, 1987. Crises de la seconde industrialisation de 1880 à aujourd'hui, p. 103-110.

Idem. Protection sociale, p. 444-448.

LEXIQUE D'ECONOMIE. Sous la direction de Ahmed Silem. Ed: Dalloz. Paris, 1987. Besoin, p.65-67.

Idem. Impôt. p. 285-288.

DICTIONNAIRE DE GESTION FINANCIERE. Pierre Conso et als. Ed: Dunod, 3ème édition, Bordas, Paris, 1986. Echelle d'agios (ou balance d'intérêts), p. 187-191.

Idem. Fonds de roulement, p. 223-226.

DICTIONNAIRE ENCYCLOPEDIQUE ECONOMIQUE ET SOCIAL. Claude Alquier. Ed: Economica, Paris, 1985. Politique monétaire, p. 427-437.

Idem. Système Monétaire Européen. p. 539-543.

DICTIONNAIRE DES THEORIES ET MECANISMES ECONOMIQUES. J. Brémond et A. Geledan. Ed: Hatier, Paris, 1984. Concurrences, p. 59-65.

Idem. Productivité. p. 333-340.

ENCYCLOPEDIE ECONOMIQUE. D. Greenwald, Ed: Economica, Paris, 1984. Croissance économique, p. 206-211.

Idem. Emploi et chômage, p. 355-363.

LA COMPTABILITE. Dir. J. Sheid et J.C. Teston. Ed: Les Dictionnaires du Savoir Moderne. CEPL 1982. Actif, p.16-21.

Idem. Imputation rationnelle, p. 270-272.

### Quotidiens

Le mouvement des idées. "Keynes resurgi" par M. Baslé, Le Monde du 31.05.88.

"Tous unis pour la formation" par A. Le, Le Monde du 25.05.88.

L'enquête. "Assurances: le partage de l'Europe", par F. Renard, Le Monde des Affaires du 21.05.88.

Economie. "Le Japon et les quatre dragons. Les prémices d'une intégration économique en Asie", par P. Pons, Le Monde du 20.05.88.

Les chroniques de Paul Fabra, "Les cicatrices du franc lourd", Le Monde du 17.05.88.

Economie. "Les matières premières peuvent-elles servir d'indicateur? La loi du marché, par P. Giraud, Le Monde du 17.05.88.

"Le rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes. Eviter les graves inconvénients du système mis en place il y a sept ans pour la taxation du capital", par A. Vernholes, Le Monde du 14.05.88.

Economie. Radioscopie. "Le grand dessein d'Angoulême", par F. Grosrichard, Le Monde du 10.05.88.

L'enquête. "Bic: une multinationale de pointe", par D. Pourquery, Le Monde des affaires du 07.05.88.

"Trente ans de coopération", par M. S., le Monde du 03.05.88.

"L'innovation financière dans les pays en développement. Une nécessité à gérer", par C. de Boissieu. Le Monde du 03.05.88.

Billet. "A qui profitent les OPA?", par E.I., Le Monde du 02.05.88.

Economie. "Effritement dans le calme", par J. Wimetz, Le Courrier du 27.04.88.

Economie. "Endiguer le chômage: nouveaux remèdes proposés en RFA. Retrouver le consensus social", par M.D., Le Courrier du 15.03.88.

"Grande place financière de demain, selon la SBS. Un pari sur Paris" par R.G., La Suisse du 05.03.88.